Les **BONS** réflexes...

...à tous les risques





...au risque Inondation











...au risque TMD







Les **DÉMARCHES** d'indemnisation

- Contacter votre assurance, se reporter à votre contrat.
- Prendre des photos des objets et zones inondés.
- Ne rien jeter avant le passage de l'expert.
- Déclarer le sinistre à votre assureur multirisque habitation dès que vous en avez eu connaissance. Adresser votre déclaration par lettre recommandée avec accusé de réception.
- Effectuer vos déclarations auprès de votre assureur dans les 10 jours après la publication de l'arrêté de catastrophe naturelle au Journal Officiel.

En cas de crise

Un PC crise est ouvert en Mairie de Puicheric:

Tél.: 04 68 27 89 89

Si vous êtes témoin d'une situation de détresse, alertez les pompiers :

Tél.: 18 (poste fixe) 112 (portable)

Autres numéros de secours :

Police/Gendarmerie 17 - SAMU 15

Les LIENS INTERNET UTILES

- Site Internet de la commune : http://mairie.puicheric.mairie.pagespro-orange.fr/
- Prévisions et vigilances météorologiques : www.meteo.fr
- Carte de vigilances crues : www.vigicrues.ecologie.gouv.fr
- Site de la Préfecture de l'Aude : htt://www.aude.pref.gouv.fr/
- Portail du ministère de la prévention des risques majeurs : www.prim.net
- Assurance : le CDIA / Centre de Documentation et d'Information de l'Assurance : www.cdia.fr









GUIDE

D'INFORMATION et de PRÉVENTION



Le mot du Maire

La prévention, notre priorité

Depuis plusieurs années, la commune de Puicheric s'est activement impliquée dans la prévention et la gestion des risques majeurs identifiés sursonterritoire.

L'information et la sensibilisation des citoyens face à ces risques sur notre commune sont des éléments essentiels pour une prévention efficace.

Le territoire communal est exposé aux inondations causées par les crues de l'Aude mais également par des débordements de la rigole de l'étang de Marseillette. Il est également soumis aux séismes, aux risques dus au transport de matières dangereuses et à la rupture de barrage. Il a par ailleurs déjà fait l'objet d'évènements climatiques tels que tempêtes ou autres.

L'équipe municipale a décidé l'élaboration de ce Plan Communal de Sauvegarde afin de préserver la sécurité des habitants et de protéger au mieux leurs biens et leur environnement. Ce plan a pour objectif de définir les mesures de prévention et de secours prises pour faire face à cette situation de crise. La réalisation du Plan Communal de Sauvegarde répond par ailleurs à l'obligation règlementaire qui lui est faite.

Ce Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs présente les zones concernées par les différents risques, rappelle les consignes de sécurité à respecter et les démarches à suivre si une telle situation survient sur la commune.

En de telles circonstances, vigilance et entraide sont nécessaires et salvatrices.

> Marc DORMIERES. Maire de Puichéric

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL sur les RISQUES MAJEURS

à Puicheric

Les RISQUES identifiés sur la commune

NATUREL

Le Risque Inondation

Le territoire communal de Puicheric est impacté par les crues de l'Aude et les débordements de la rigole de l'étang de Marseillette.

- La commune de Puicheric se situe dans la moyenne vallée de l'Aude. La crue du 13 novembre 1999 est l'une des dernières crues importantes qu'a connu la commune. L'Aude a atteint une hauteur d'eau d'environ 5.50m à la station hydrométrique de Puichéric.
- La rigole de l'étang est alimentée par les différents canaux qui se trouvent dans l'étang de Marseillette. Après avoir traversée le bourg



Crue de l'Aude et débordement de la rigole

de Puicheric, elle rejoint l'Aude, coté rive gauche, juste en amont du pont suspendu. Pour une crue concomitante avec l'Aude, la rigole peut déborder en amont de la confluence et inonder des rues du bourg. La crue récente des 15 et 16 mars 2011 est la dernière crue importante qu'a subila commune. La rigole de l'étang a débordé en amont du pont de la Serre, coté rive gauche, inondant la rue de la Rigole et nécessitant la fermeture de cet accès par la Mairie. Au cours de cet évènement, l'Aude a atteint 3.20 m à la station de Puicheric. Lors de la crue de novembre 1999, les eaux de débordement de la rigole ont inondé une quarantaine d'habitations situées de part et d'autre de la rigole et dans les points bas.

TECHNOLOGIQUE

Le Risque Rupture de Barrage

La commune de Puicheric peut être touchée par une éventuelle rupture du barrage de Matemale et de Puyvalador, sur l'Aude. L'onde de rupture du barrage arriverait sur le territoire communal environ 10h26 après rupture.

TECHNOLOGIQUE

Le Risque Transport de Matières Dangereuses

Le transport de matières dangereuses (TMD) s'effectue selon plusieurs modes de circulation : voie routière, voie ferrée, voie fluviale et voie souterraine. La survenue d'un accident impliquant des matières dangereuses représente un risque pour les biens et les personnes qui sont situés à proximité.

La commune de Puicheric est exposée aux risques T.M.D par voie routière, sur la route départementale RD 610. Quelques installations



classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont présentes dans le bourg. Un gazoduc traverse la commune. Les services de secours et l'équipe municipale diffuseront les consignes de sécurité particulières à respecter si une telle situation se produisait.

NATUREL

Le Risque Sismique

La commune de Puicheric est classée en zone de sismicité de niveau 2 du fait de sa proximité avec la chaine pyrénéenne, soit en niveau d'aléa faible mais non négligeable. La totalité du territoire communal est concernée et toutes les constructions peuvent potentiellement subir des dommages selon l'intensité et la magnitude du séisme.

Un document élaboré en mai 2012 avec la collaboration de predict et